

# Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis  
juridiques

127<sup>e</sup> année

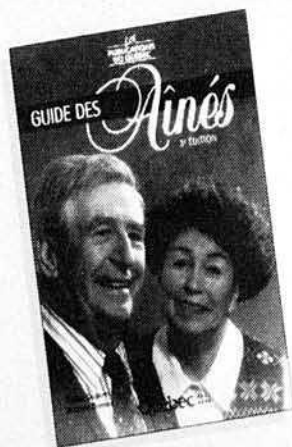
3 juillet

1995

N<sup>o</sup> 26

Québec 

# GUIDE DES AÎNÉS — 3<sup>E</sup> ÉDITION



À la demande générale, voici le nouveau *Guide des aînés*, conçu spécialement pour vous, qui êtes âgés de plus de 55 ans. Toutes les informations ont été mises à jour : programmes, services offerts, adresses, etc. Comme dans les éditions précédentes, le *Guide des aînés* traite d'une foule de sujets : santé, impôt, succession, retraite et, bien sûr, loisirs, sports, voyages...

Vous y trouverez rapidement *tout* ce dont vous avez besoin pour gérer vos affaires personnelles et organiser votre emploi du temps, que vous soyez au travail ou à la retraite. De consultation facile, il vous rendra de précieux services.

Le *Guide des aînés* : un vrai «dépanneur». À emporter partout.

**Guide des aînés** — 3<sup>e</sup> édition  
Conseil du trésor  
Services gouvernementaux  
1995, 490 pages  
EQQ 2-551-16160-6

**12,95 \$**



## COMMANDE POSTALE

A5-013-4 / 6

Nom : \_\_\_\_\_ N° compte client : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Code	Titre	Prix unitaire	TPS 7%	Sous-total	Quant.	Total
EQQ 2-551-16160-6	<b>Guide des aînés</b> — 3 <sup>e</sup> édition	12,95 \$	0,91 \$	13,86 \$		

*Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.*

Frais de port (taxes incluses) **4 \$**

Cartes de crédit acceptées    

Numéro : \_\_\_\_\_

Date d'échéance : \_\_\_\_\_

Banque : \_\_\_\_\_

Nom du titulaire : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

### Vente et information :

Chez votre libraire habituel

Total

### Commande postale :

Les Publications du Québec  
C.P. 1005  
Québec (Québec)  
G1K 7B5

Télécopieur : (418) 643-6177  
1 800 561-3479

Téléphone : (418) 643-5150

**1 800 463-2100**

**Québec** 



# Gazette officielle du Québec

## Partie 1 Avis juridiques

127<sup>e</sup> année  
3 juillet 1995  
N<sup>o</sup> 26

### Sommaire

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES  
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'  
AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'  
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE  
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES  
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES  
STATUT PROFESSIONNEL ET LES CONDITIONS D'ENGAGEMENT DES ARTISTES DE LA SCÈNE, DU  
DISQUE ET DU CINÉMA — LOI SUR LE  
TAUX D'INTÉRÊT SUR LES CRÉANCES DU GOUVERNEMENT

Dépôt légal — 1<sup>er</sup> trimestre 1968  
Bibliothèque nationale du Québec  
© Éditeur officiel du Québec, 1995

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie,  
réservés pour tous pays. Toute reproduction pour fins commerciales,  
par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction,  
est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

## AVIS AUX ANNONCEURS

---

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

### Contenu :

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

### Normes de recevabilité :

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

### Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure tombée.

### Tarif de publication\*

Le tarif de publication est de 0,83 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

### Tarif de traduction\*

Le tarif de traduction est de 20,64 \$ les 100 mots.

### Tarif pour les feuilles volantes\*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,72 \$ l'unité.

### Prix à l'exemplaire\*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,32 \$.

### Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

*Gazette officielle du Québec*  
1500 D, boul. Charest Ouest

1<sup>er</sup> étage

Sainte-Foy (Québec)

G1N 2E5

Téléphone: (418) 644-7794

(418) 644-7795

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

### Tarif d'abonnements\*

Partie 1 « Avis juridiques »: 64 \$ pour 12 mois

Partie 2 « Lois et règlements »: 93 \$ pour 12 mois

Partie 2 « Laws and Regulations »: 93 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au :

Service à la clientèle

Division des abonnements

C.P. 1190

Outremont (Québec)

H2V 4S7

Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

\* Taxes non comprises

## TABLE DES MATIÈRES

### ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

#### — LOI SUR L'

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC (*Délégation*) 857

### AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

#### — LOI SUR L'

MUNICIPALITÉ DE CAP-AUX-MEULES  
(*Prolongation de délai pour permettre d'adopter  
un document visé*) 857

M.R.C. DES MOULINS (*Prolongation de délai pour  
permettre d'adopter un document visé*) 857

### CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

#### ACCORDÉS

Adelino Afonso Dias 857  
Alexandra Julie Minh Trang Le 857  
Alexandre Daniel Sylvain Leclerc 857  
Alexis Joseph Daniel Hubert 857  
Anaïs Que Khanh Lam 858  
André Pierre Joseph Provost 858  
Anne-Marie Valérie Rouleau-Loranger 858  
Anthony Robert Mathers 858  
Antoinette Carolle Marie Marguerite Lévesque 858  
Aurise Marie Lamoureux 858  
Bruno Joseph Stéphane Paquet-Allison 858  
Camille Marie Martine Leblanc 858  
Carmelle Marie Jeanne Léveillé 858  
Catherine Louise Ghislaine Marie Desmarais-Grondin 858  
Celia Gaspar Da Silva 859  
Charles Chapoy-Vendette 859  
Cindy Marie Diane Boulet 859  
Cynthia Diane Lemay 859  
Dalila Marie Rita Guénette 859  
Daniel Aurel Lemay 859  
David Robert Normand Bouffard-Champagne 859  
Denise Marie Diane Duguay 859  
Dennis Desider Joseph Molnar 859  
Domenico Demetrio Giuseppe Cannizzaro 859  
Doris Mercedes Marie Jordan 860  
Eddy Paul Armand Beauchemin 860  
Elaine Louiselle Marie Roussin 860  
Elizabeth Marie Emilie Forget-Le François 860  
Elyse Carole Brodeur-Magna 860  
Eric Lomer Rivier Joseph Dumont 860  
Fernand Normand Joseph Ferdinand Tellier 860  
Francis Réal Farrell-Pelletier 860  
François Réjean Jr Joseph Géatan Francoeur 860  
Gary Gerson Moscovitz 860  
Geneviève Marie Suzie Demers 861  
Gilles Alain Joseph Jacques Boivin 861  
Ginette Florence Marie Francine Clavel 861  
Gisèle Ghislaine Marie Pierrette Martel 861  
Gisèle Marie Alida Desserres 861  
Gisèle Stella Marie Picard 861  
Grace Gracielle Lemay 861

Guillaume Charles Chandonnet-Perron 861  
Guillaume Yves Talon 861  
Humaira Kaumera Firdos Malik 861  
Irma Irmina Marie Emilienne Poirier 862  
Jeannot Armand Joseph Brousseau 862  
Jean-François Claude Lemay 862  
Jean-François Dave Thomas Gosselin 862  
Jean-Rock Joseph Georges Lévesque 862  
Jean Vaillancourt-Fitzback 862  
Jessy Joseph Frank Junior Brouillet 862  
Jessy Lucien Alves-Cloutier 862  
Joanie Marie Luce Dansereau 862  
Jude-Marie Grâce Guillaume 862  
Julie Elen Virginie Auger-Jacob 863  
Julie Nadia Gagnon 863  
Julien Morin 863  
Justin Thomas Haddad 863  
Karen Côté-Bolduc 863  
Karien Annie Bergeron 863  
Karl Joseph Chamberland 863  
Keven Brian Claude Boulet 863  
Kevin Joseph Raphaël Brouillet 863  
Kevin Raymond Farrell-Pelletier 863  
Léo Joseph Léon Auguste Harnois 864  
Lilianne Adrienne Marie Charest 864  
Lilli Lucie Prud'homme 864  
Lisette Sylviane Jhislaine Perron 864  
Louise Thérèse Marie Louise Esculier 864  
Marie-Pier Danny Isabelle Bourgelas 864  
Mélanie Marie Nicole Lord-Payette 864  
Mélissa Marie Sandy St-Germain-Morin 864  
Mélissa Marie Sylvie Mathers 864  
Michaël Joseph Yves Beaulieu 864  
Mylène Marie Stéphanie Nathalie Legault-Jeanson 865  
Nathalie Marie Danielle Fournier 865  
Noël Joseph Lucien Lechasseur 865  
Olivier Mathieu Pelletier-Giguère 865  
Patrick Pasquale Notargiovanni 865  
Philip Markus 865  
Philippe Joseph Robert Pierre Proulx-Thivierge 865  
Pierrette Irène Marie Rita Lavallée 865  
Ramon Ramazanal Gholami 865  
Réjean Arthur Joseph Maheux 865  
Renald Ronald Joseph Roland Royer 866  
Richard Ritchel Joseph Guy McCabe 866  
Sabrina Marie Sonia Dansereau 866  
Sébastien Roy 866  
Simon Martin Hélie-Dabaté 866  
Sophie Marie Josée Marcotte 866  
Stéphane Marcel Soucy 866  
Stéphane Martin Benoît Paradis 866  
Stéphanie Sara Kendall Legault-Jeanson 866  
Suzy Marie Yvonne Suzane Tousignant 866  
Vanessa Marie Claude Laroche 867  
Vanessa Marie-Isabelle Côté-Bolduc 867  
Vicky Victoire Marie Carmen Janelle 867  
Vincent Jérémie Vachon 867  
Virginie Marika Mélodie Vachon 867  
Yannick Alexandre Brodeur-Magna 867  
Yannick Stéphane Roy-Fontaine 867  
Yolande Jolanta Lilian Korbely 867  
Yvette Marie Irène Lavallière 867

## DEMANDES

Alexandre Ribeiro Corrêa	868
Aliette Gagnon	868
André Langlois	868
André Lavoie	868
Antonio Marcil	868
Antonio Modafferi	868
Arielle Émilie Vautour	868
Benjamin Bruno Pelletier	870
Bethele Dorgerville	868
Boghos Nachian	868
Carol Gagnon	868
Carole Trudel	869
Cecilia Foote	869
Cédéric Daniel Filion	869
Charlotte Girard	869
Cindy Boivin	869
Claude Dupont	869
Claudine Sylvie Archambault	869
Clément Grégoire	869
Daves-Annick Roussel	869
Elisabeth Drouin-Chénier	869
Emile Martin Benoit Pelletier	870
Fanny Bérubé	870
Florette Riopel	870
Georgia Strelakos	870
Gizelle, Marie Yvonne, Françoise Provost	870
James Sergerie-Bréard	870
Jean Carrier	870
Jean Pierre Alexandre Mykaël Ouimet	870
Jean-Charles Levesque	870
Jean-Charles Louis Patrick Hamelin	870
Jean-François Landry	871
Jessika Gosselin	871
Jimmy Rémillard Kosztolanczi	871
Joanie Trudelle	871
Jocelyne Blain	871
Johane, Marie, Lise Brisson	871
Joseph Alphonse Richard	871
Joseph Daniel Bérubé	871
Joseph-Jean-Urbain Ringuet	871
Joseph Rolland Guy St-Ours dit St-Onge	871
Joseph Romuald Normand Daigle	872
Jose-Maria Thibault	872
Josselin Marchand	872
Julie Morin	872
Julie Sophie Romy Fortin	875
Kamel Benabdesselam	872
Kemy Bérubé	870
Lawrence, Joseph, Raymond Drouin	872
Lorette Gélinas	872
Marie Berthe Gisèle Morin	872
Marie-Chantal Raphaëlle, Sophie, Elisabeth Sévigny	872
Marie-Christine, Stéphanie Thivierge	872
Marie-Claude Thérèse Annie Ménard	873
Marie Fabiola Sylvie Chantal St-Amand	873
Marie, Gervaise, Valérie Desaulniers	873
Marie-Maude-Stella Fortin	873
Marie, Nathalie, Sophie Darisse	873
Marie-Pier Gauthier	873
Marie Sandra Granito	873

Marie Sylvie Sindy Prévost	873
Marie Vanessa Besmargian-Lapointe	873
Marie Yvette Claire Thérien	873
Mathieu Jessy Chapdelaine	874
Maude Levesque	870
Myriem Mouzaoui	874
Nadine, Catherine Simard-Belleau	874
Nathalie Paquette	874
Noémie Cotnoir-Boudreault	874
Patrick Simard	874
Patrick Therrien	874
Philippe Vaillancourt Despois	874
Pierre Luc Morin	874
Pollyana Bérubé	870
Raphaël Caron-Gagnon	874
Roger Bisailon	875
Roger Cadieux	875
Roger Regnière	875
Romy Fortin	875
Roy Martin Ells Lucas	875
Rudolph Methian Mills	875
Samuel Bergeron-Bernard	875
Simon Drouin-Chénier	869
Surivanheuang Phomséna	875
Sylvie St-Hilaire	875
Thi Uyên Khanh Quach	875
Thierry Marois	876
Ulalie, Marie Lord	876
Yvan Joseph Arthur Fortin	876
Yvonne Côté	876

## INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

### ASSURANCES — LOI SUR LES

CANADA LIFE CASUALTY INSURANCE COMPANY ( <i>Modification de permis</i> )	876
CANADA-VIE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES ( <i>Modification de permis</i> )	876

### MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

#### AFFAIRES MUNICIPALES

#### DIVERS

PAROISSE DE BELLEFEUILLE ( <i>Annexion</i> )	876
PAROISSE DE SAINTE-ANNE-DES-LACS ( <i>Annexion</i> )	876

#### CONSEIL DU TRÉSOR

#### SERVICES GOUVERNEMENTAUX

LISTE DES CATÉGORIES DE CONTRATS ET DES ORGANISMES PUBLICS ET PARAPUBLICS ASSUJETTIS À UN ACCORD INTERGOUVERNEMENTAL	877
---	-----

**STATUT PROFESSIONNEL ET LES  
CONDITIONS D'ENGAGEMENT DES  
ARTISTES DE LA SCÈNE, DU DISQUE ET  
DU CINÉMA — LOI SUR LE**

WRITERS GUILD OF CANADA

882

**TAUX D'INTÉRÊT SUR LES CRÉANCES DU  
GOUVERNEMENT**

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES CRÉANCES DE LA  
COURONNE (Période du 1<sup>er</sup> juillet 1995 au  
30 septembre 1995)

883

## Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

### Régie des rentes du Québec

Je, Claude Legault, président-directeur général, étant la plus haute autorité au sein de la Régie des rentes du Québec, dont l'adresse est 2600, boulevard Laurier, C.P. 5200, Québec, G1K 7S9, désigne, par la présente, la personne ci-après identifiée, responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels: M<sup>me</sup> Marie-Claude Lévesque, secrétaire de la Régie et directrice des Affaires juridiques, 2600, boulevard Laurier, C.P. 5200, Québec, G1K 7S9, tél.: 643-8302, responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Sainte-Foy, le 14 juin 1995

98517

*Le président-directeur général,*  
CLAUDE LEGAULT

## Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

### Municipalité de Cap-aux-Meules

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 15 août 1995, à la municipalité de Cap-aux-Meules pour lui permettre d'adopter et de transmettre des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'au schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté des Îles-de-la-Madeleine.

Québec, le 7 juin 1995

6276

*Le ministre des Affaires municipales,*  
GUY CHEVRETTE

par: ROBERT COURNOYER,  
*sous-ministre adjoint*

### M.R.C. des Moulins

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 30 juin 1996, à la municipalité régionale de comté des Moulins pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.3 de cette loi.

Québec, le 13 juin 1995

6276

*Le ministre des Affaires municipales,*  
GUY CHEVRETTE

par: ANDRÉ TRUDEAU,  
*sous-ministre*

## Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

### Accordés

#### Adelino Afonso Dias

Par la décision numéro 1995 CN 0547, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Adelino Afonso-Dias, né le 19 octobre 1982, en celui de Adelino Afonso Dias.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

#### Alexandra Julie Minh Trang Le

Par la décision numéro 1995 CN 0654, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Julie Minh Trang Nguyen, née le 8 août 1991, en celui de Alexandra Julie Minh Trang Le.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

#### Alexandre Daniel Sylvain Leclerc

Par la décision numéro 1995 CN 0697, qui a pris effet le 30 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Alexandre Daniel Sylvain Savoie-Leclerc, né le 21 mars 1992, en celui de Alexandre Daniel Sylvain Leclerc.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

#### Alexis Joseph Daniel Hubert

Par la décision numéro 1995 CN 0663, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Alexis Joseph Daniel Hubert-Bellerive, né le 25 août 1991, en celui de Alexis Joseph Daniel Hubert.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Anaïs Que Khanh Lam**

Par la décision numéro 1995 CN 0646, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Que Khanh Lam Tu, né le 10 août 1972, en celui de Anaïs Que Khanh Lam.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**André Pierre Joseph Provost**

Par la décision numéro 1995 CN 0600, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Joseph Peter Andrew Provost, né le 21 avril 1946, en celui de André Pierre Joseph Provost.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Anne-Marie Valérie Rouleau-Loranger**

Par la décision numéro 1995 CN 0609, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Valérie Loranger Anne-Marie Rouleau, née le 2 mai 1993, en celui de Anne-Marie Valérie Rouleau-Loranger.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Anthony Robert Mathers**

Par la décision numéro 1995 CN 0634, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Robert Anthony Pelletier-Mathers, né le 17 juin 1993, en celui de Anthony Robert Mathers.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Antoinette Carolle Marie Marguerite Lévesque**

Par la décision numéro 1995 CN 0647, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Carolle Marie Marguerite Lévesque, née le 5 août 1950, en celui de Antoinette Carolle Marie Marguerite Lévesque.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Aurise Marie Lamoureux**

Par la décision numéro 1995 CN 0587, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Orise Marie Lamoureux, née le 19 mai 1934, en celui de Aurise Marie Lamoureux.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Bruno Joseph Stéphane Paquet-Allison**

Par la décision numéro 1995 CN 0695, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Bruno Joseph Stéphane Paquet, né le 4 juillet 1991, en celui de Bruno Joseph Stéphane Paquet-Allison.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Camille Marie Martine Leblanc**

Par la décision numéro 1995 CN 0625, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Camille Marie Martine Leblanc-Desgranges, née le 7 juin 1994, en celui de Camille Marie Martine Leblanc.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Carmelle Marie Jeanne Léveillé**

Par la décision numéro 1995 CN 0590, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Carmel Marie Jeanne Léveillé, née le 6 décembre 1939, en celui de Carmelle Marie Jeanne Léveillé.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Catherine Louise Ghislaine Marie Desmarais-Grondin**

Par la décision numéro 1995 CN 0657, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Catherine Louise Ghislaine Marie Grondin, née le 9 août 1986, en celui de Catherine Louise Ghislaine Marie Desmarais-Grondin.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Celia Gaspar Da Silva**

Par la décision numéro 1995 CN 0577, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Celia Da Silva, né le 8 octobre 1969, en celui de Celia Gaspar Da Silva.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Charles Chapoy-Vendette**

Par la décision numéro 1995 CN 0712, qui a pris effet le 31 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Charles Joseph Vendette, né le 28 janvier 1991, en celui de Charles Chapoy-Vendette.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Cindy Marie Diane Boulet**

Par la décision numéro 1995 CN 0673, qui a pris effet le 1<sup>er</sup> juin 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Cindy Marie Diane Larivière-Boulet, née le 10 juillet 1985, en celui de Cindy Marie Diane Boulet.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Cynthia Diane Lemay**

Par la décision numéro 1995 CN 0628, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Cynthia Diane Ferland-Lemay, née le 28 avril 1984, en celui de Cynthia Diane Lemay.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Dalila Marie Rita Guénette**

Par la décision numéro 1995 CN 0645, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Dalila Marie Rita Prévost, née le 8 avril 1969, en celui de Dalila Marie Rita Guénette.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Daniel Aurel Lemay**

Par la décision numéro 1995 CN 0628, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Daniel Aurel Ferland-Lemay, né le 11 juillet 1982, en celui de Daniel Aurel Lemay.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**David Robert Normand Bouffard-Champagne**

Par la décision numéro 1995 CN 0630, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Robert Normand David Champagne, né le 12 octobre 1987, en celui de David Robert Normand Bouffard-Champagne.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Denise Marie Diane Duguay**

Par la décision numéro 1995 CN 0575, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Denise Marie Diane Serres, née le 17 octobre 1976, en celui de Denise Marie Diane Duguay.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Dennis Desider Joseph Molnar**

Par la décision numéro 1995 CN 0689, qui a pris effet le 30 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Desider Joseph Molnar, né le 19 mars 1931, en celui de Dennis Desider Joseph Molnar.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Domenico Demetrio Giuseppe Cannizzaro**

Par la décision numéro 1995 CN 0649, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Demetrio Giuseppe Cannizzaro, né le 18 décembre 1968, en celui de Domenico Demetrio Giuseppe Cannizzaro.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Doris Mercedes Marie Jordan**

Par la décision numéro 1995 CN 0599, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Mercedes Marie Doris Jourdain, née le 13 mars 1932, en celui de Doris Mercedes Marie Jordan.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Eddy Paul Armand Beauchemin**

Par la décision numéro 1995 CN 0653, qui a pris effet le 31 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Paul Armand Beauchemin, né le 9 juillet 1917, en celui de Eddy Paul Armand Beauchemin.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Elaine Louiselle Marie Roussin**

Par la décision numéro 1995 CN 0615, qui a pris effet le 24 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Louiselle Marie Hélène Roussin, née le 31 mars 1959, en celui de Elaine Louiselle Marie Roussin.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Elizabeth Marie Emilie Forget-Le François**

Par la décision numéro 1995 CN 0681, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Elizabeth Marie Emilie Le François, née le 19 janvier 1992, en celui de Elizabeth Marie Emilie Forget-Le François.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Elyse Carole Brodeur-Magna**

Par la décision numéro 1995 CN 0617, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Elyse Carole Magna, née le 30 mai 1990, en celui de Elyse Carole Brodeur-Magna.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Eric Lomer Rivier Joseph Dumont**

Par la décision numéro 1995 CN 0635, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Lomer Joseph Rivier, né le 7 mai 1950, en celui de Eric Lomer Rivier Joseph Dumont.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Fernand Normand Joseph Ferdinand Tellier**

Par la décision numéro 1995 CN 0623, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Normand Joseph Ferdinand Tellier, né le 10 juillet 1924, en celui de Fernand Normand Joseph Ferdinand Tellier.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Francis Réal Farrell-Pelletier**

Par la décision numéro 1995 CN 0682, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Francis Réal Pelletier-Farrell, né le 3 septembre 1991, en celui de Francis Réal Farrell-Pelletier.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**François Réjean Jr Joseph Géatan Francoeur**

Par la décision numéro 1995 CN 0648, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Réjean Jr Joseph Gaétan Gélinas, né le 12 mars 1975, en celui de François Réjean Jr Joseph Géatan Francoeur.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Gary Gerson Moscovitz**

Par la décision numéro 1995 CN 0613, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Gerson Moscovitch, né le 25 février 1933, en celui de Gary Gerson Moscovitz.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Geneviève Marie Suzie Demers**

Par la décision numéro 1995 CN 0616, qui a pris effet le 5 juin 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Geneviève Marie Suzie Dubois, née le 14 mai 1980, en celui de Geneviève Marie Suzie Demers.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Gilles Alain Joseph Jacques Boivin**

Par la décision numéro 1995 CN 0674, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Gilles Joseph Jacques Boivin, né le 13 août 1942, en celui de Gilles Alain Joseph Jacques Boivin.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Ginette Florence Marie Francine Clavel**

Par la décision numéro 1995 CN 0614, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Florence Marie Francine Clavel, née le 8 octobre 1952, en celui de Ginette Florence Marie Francine Clavel.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Gisèle Ghislaine Marie Pierrette Martel**

Par la décision numéro 1995 CN 0639, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Ghislaine Marie Pierrette Martel, née le 13 septembre 1947, en celui de Gisèle Ghislaine Marie Pierrette Martel.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Gisèle Marie Alida Desserres**

Par la décision numéro 1995 CN 0589, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Gisèle Marie Alida Dessert, née le 29 novembre 1931, en celui de Gisèle Marie Alida Desserres.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Gisèle Stella Marie Picard**

Par la décision numéro 1995 CN 0620, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Stella Marie Picard, née le 27 décembre 1931, en celui de Gisèle Stella Marie Picard.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Grace Gracielle Lemay**

Par la décision numéro 1995 CN 0640, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Gracielle Lemay, née le 14 mai 1952, en celui de Grace Gracielle Lemay.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Guillaume Charles Chandonnet-Perron**

Par la décision numéro 1995 CN 0659, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Charles Guillaume Perron, né le 23 septembre 1983, en celui de Guillaume Charles Chandonnet-Perron.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Guillaume Yves Talon**

Par la décision numéro 1995 CN 0662, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Guillaume Yves Hardy-Talon, né le 4 février 1986, en celui de Guillaume Yves Talon.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Humaira Kaumera Firdos Malik**

Par la décision numéro 1995 CN 0669, qui a pris effet le 2 juin 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Kaumera Firdos Malik, née le 12 novembre 1979, en celui de Humaira Kaumera Firdos Malik.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Irma Irmina Marie Emilienne Poirier**

Par la décision numéro 1995 CN 0597, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Irma Irmina Marie Emilienne Poirier, née le 27 février 1927, en celui de Irma Irmina Marie Emilienne Poirier.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Jean-François Claude Lemay**

Par la décision numéro 1995 CN 0628, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Jean-François Claude Ferland-Lemay, né le 4 mai 1980, en celui de Jean-François Claude Lemay.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Jean-François Dave Thomas Gosselin**

Par la décision numéro 1995 CN 0698, qui a pris effet le 31 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Dave Gosselin, né le 1<sup>er</sup> juin 1977, en celui de Jean-François Dave Thomas Gosselin.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Jean-Rock Joseph Georges Lévesque**

Par la décision numéro 1995 CN 0688, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Roch Joseph Georges Lévesque, né le 24 février 1942, en celui de Jean-Rock Joseph Georges Lévesque.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Jean Vaillancourt-Fitzback**

Par la décision numéro 1995 CN 0672, qui a pris effet le 30 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Johnny Vaillancourt-Fitzback, né le 4 mars 1989, en celui de Jean Vaillancourt-Fitzback.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Jeannot Armand Joseph Brousseau**

Par la décision numéro 1995 CN 0650, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Armand Joseph Jano Brousseau, né le 16 septembre 1951, en celui de Jeannot Armand Joseph Brousseau.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Jessy Joseph Frank Junior Brouillet**

Par la décision numéro 1995 CN 0711, qui a pris effet le 24 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Jessy Joseph Frank Jr R. Brouillet, né le 21 mars 1992, en celui de Jessy Joseph Frank Junior Brouillet.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Jessy Lucien Alves-Cloutier**

Par la décision numéro 1995 CN 0661, qui a pris effet le 31 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Jessy Lucien Cloutier Alves, né le 20 juin 1990, en celui de Jessy Lucien Alves-Cloutier.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Joanie Marie Luce Dansereau**

Par la décision numéro 1995 CN 0558, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Marie Luce Joanie Dansereau-Houle, née le 19 juillet 1994, en celui de Joanie Marie Luce Dansereau.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Jude-Marie Grâce Guillaume**

Par la décision numéro 1995 CN 0576, qui a pris effet le 30 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Grâce Jude Marie Torchon, née le 25 février 1976, en celui de Jude-Marie Grâce Guillaume.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Julie Elen Virginie Auger-Jacob**

Par la décision numéro 1995 CN 0714, qui a pris effet le 5 juin 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Julie-Elen Virginie Jacob, née le 22 juin 1982, en celui de Julie Elen Virginie Auger-Jacob.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Julie Nadia Gagnon**

Par la décision numéro 1995 CN 0641, qui a pris effet le 30 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Julie Nadia Carbonneau-Gagnon, née le 29 juin 1976, en celui de Julie Nadia Gagnon.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Julien Morin**

Par la décision numéro 1995 CN 0692, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Bryan Morin, né le 24 mai 1994, en celui de Julien Morin.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Justin Thomas Haddad**

Par la décision numéro 1995 CN 0626, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Justin Thomas Gagnon, né le 2 décembre 1986, en celui de Justin Thomas Haddad.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Karen Côté-Bolduc**

Par la décision numéro 1995 CN 0704, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Karen Côté, née le 26 juin 1985, en celui de Karen Côté-Bolduc.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Karine Annie Bergeron**

Par la décision numéro 1995 CN 0627, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Annie Carine Bergeron, née le 22 avril 1972, en celui de Karine Annie Bergeron.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Karl Joseph Chamberland**

Par la décision numéro 1995 CN 0624, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Carl Joseph Chamberland, né le 27 janvier 1962, en celui de Karl Joseph Chamberland.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Keven Brian Claude Boulet**

Par la décision numéro 1995 CN 0673, qui a pris effet le 1<sup>er</sup> juin 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Keven Brian Claude L. Boulet, né le 1<sup>er</sup> mai 1989, en celui de Keven Brian Claude Boulet.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Kevin Joseph Raphaël Brouillet**

Par la décision numéro 1995 CN 0711, qui a pris effet le 24 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Kevin Joseph Raphaël Robert-Brouillet, né le 25 mars 1994, en celui de Kevin Joseph Raphaël Brouillet.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Kevin Raymond Farrell-Pelletier**

Par la décision numéro 1995 CN 0682, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Kevin Raymond Pelletier Farrell, né le 31 mars 1990, en celui de Kevin Raymond Farrell-Pelletier.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Léo Joseph Léon Auguste Harnois**

Par la décision numéro 1995 CN 0655, qui a pris effet le 5 juin 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Léo Joseph Auguste Harnois, né le 20 août 1921, en celui de Léo Joseph Léon Auguste Harnois.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Lilianne Adrienne Marie Charest**

Par la décision numéro 1995 CN 0631, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Adrienne Marie Charest, née le 26 juin 1904, en celui de Lilianne Adrienne Marie Charest.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Lilli Lucie Prud'homme**

Par la décision numéro 1995 CN 0580, qui a pris effet le 7 juin 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Lilli Lucie Prud'homme, née le 16 juin 1972, en celui de Lilli Lucie Prud'homme.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Lisette Sylviane Jhislaine Perron**

Par la décision numéro 1995 CN 0644, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Lisette Sylviane Jhislaine Perombelon, née le 22 novembre 1964, en celui de Lisette Sylviane Jhislaine Perron.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Louise Thérèse Marie Louise Esculier**

Par la décision numéro 1995 CN 0618, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Thérèse Marie Louise Esculier, née le 17 février 1955, en celui de Louise Thérèse Marie Louise Esculier.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Marie-Pier Danny Isabelle Bourgelas**

Par la décision numéro 1995 CN 0637, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Marie-Pier Danny Isabelle Cloutier, née le 27 janvier 1989, en celui de Marie-Pier Danny Isabelle Bourgelas.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Mélanie Marie Nicole Lord-Payette**

Par la décision numéro 1995 CN 0658, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Mélanie Marie Nicole Payette, née le 11 août 1983, en celui de Mélanie Marie Nicole Lord-Payette.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Mélissa Marie Sandy St-Germain-Morin**

Par la décision numéro 1995 CN 0660, qui a pris effet le 12 juin 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Mélissa Marie Sandy St-Germain, née le 14 février 1990, en celui de Mélissa Marie Sandy St-Germain-Morin.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Mélissa Marie Sylvie Mathers**

Par la décision numéro 1995 CN 0634, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Mélissa Marie Sylvie Pelletier Mathers, née le 6 août 1989, en celui de Mélissa Marie Sylvie Mathers.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Michaël Joseph Yves Beaulieu**

Par la décision numéro 1995 CN 0664, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Michaël Joseph Yves Savoie, né le 20 décembre 1989, en celui de Michaël Joseph Yves Beaulieu.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Mylène Marie Stéphanie Nathalie Legault-Jeanson**

Par la décision numéro 1995 CN 0703, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Mylène Marie Stéphanie Legault, née le 28 mai 1986, en celui de Mylène Marie Stéphanie Nathalie Legault-Jeanson.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Nathalie Marie Danielle Fournier**

Par la décision numéro 1995 CN 0710, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Nathalie Marie Danielle Labrèche, née le 8 juillet 1978, en celui de Nathalie Marie Danielle Fournier.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Noël Joseph Lucien Lechasseur**

Par la décision numéro 1995 CN 0656, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Noël Joseph Lucien Chasseur, né le 24 décembre 1935, en celui de Noël Joseph Lucien Lechasseur.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Olivier Mathieu Pelletier-Giguère**

Par la décision numéro 1995 CN 0310, qui a pris effet le 17 avril 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Mathieu Olivier Giguère, né le 14 juin 1987, en celui de Olivier Mathieu Pelletier-Giguère.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Patrick Pasquale Notargiovanni**

Par la décision numéro 1995 CN 0643, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Pasquale Patrick Notaro, né le 12 mars 1923, en celui de Patrick Pasquale Notargiovanni.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Philip Markus**

Par la décision numéro 1995 CN 0638, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Philip Markus, né le 8 novembre 1921, en celui de Philip Markus.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Philippe Joseph Robert Pierre Proulx-Thivierge**

Par la décision numéro 1995 CN 0632, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Philippe Joseph Robert Pierre Thivierge, né le 3 novembre 1975, en celui de Philippe Joseph Robert Pierre Proulx-Thivierge.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Pierrette Irène Marie Rita Lavallée**

Par la décision numéro 1995 CN 0621, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Irène Marie Rita Lavallée, née le 12 juillet 1935, en celui de Pierrette Irène Marie Rita Lavallée.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Ramon Ramazanali Gholami**

Par la décision numéro 1995 CN 0666, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Ramazanali Gholami Varnamakhavasti, né le 23 juillet 1947, en celui de Ramon Ramazanali Gholami.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Réjean Arthur Joseph Maheux**

Par la décision numéro 1995 CN 0652, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Arthur Joseph Régent Maheux, né le 6 juillet 1955, en celui de Réjean Arthur Joseph Maheux.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Renald Ronald Joseph Roland Royer**

Par la décision numéro 1995 CN 0709, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Ronald Joseph Roland Royer, né le 9 août 1948, en celui de Renald Ronald Joseph Roland Royer.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Richard Ritchel Joseph Guy McCabe**

Par la décision numéro 1995 CN 0668, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Ritchel Joseph Guy McCabe, né le 23 décembre 1936, en celui de Richard Ritchel Joseph Guy McCabe.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Sabrina Marie Sonia Dansereau**

Par la décision numéro 1995 CN 0558, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Marie Sonia Sabrina Dansereau-Houle, née le 19 juillet 1994, en celui de Sabrina Marie Sonia Dansereau.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Sébastien Roy**

Par la décision numéro 1995 CN 0716, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Sébastien Landry, né le 20 juin 1987, en celui de Sébastien Roy.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Simon Martin Hélié-Dabaté**

Par la décision numéro 1995 CN 0705, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Simon Martin Dabaté, né le 19 mai 1992, en celui de Simon Martin Hélié-Dabaté.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Sophie Marie Josée Marcotte**

Par la décision numéro 1995 CN 0629, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Sophie Marie Josée Marcotte-Taradjian, née le 20 décembre 1973, en celui de Sophie Marie Josée Marcotte.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Stéphane Marcel Soucy**

Par la décision numéro 1995 CN 0633, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Stéphan Marcel Soucy, né le 14 février 1976, en celui de Stéphane Marcel Soucy.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Stéphane Martin Benoît Paradis**

Par la décision numéro 1995 CN 0670, qui a pris effet le 31 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Martin Benoît Paradis, né le 20 avril 1978, en celui de Stéphane Martin Benoît Paradis.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Stéphanie Sara Kendall Legault-Jeanson**

Par la décision numéro 1995 CN 0703, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Stéphanie Sara Kendall Legault, née le 29 décembre 1987, en celui de Stéphanie Sara Kendall Legault-Jeanson.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Suzy Marie Yvonne Suzane Tousignant**

Par la décision numéro 1995 CN 0601, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Marie Yvonne Suzane Tousignant, née le 13 mai 1951, en celui de Suzy Marie Yvonne Suzane Tousignant.

Québec, le 12 juin 1995

6275 *Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Vanessa Marie Claude Laroche**

Par la décision numéro 1995 CN 0685, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Vanessa Marie Claude Laroche-Gosselin, née le 5 novembre 1990, en celui de Vanessa Marie Claude Laroche.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Yannick Alexandre Brodeur-Magna**

Par la décision numéro 1995 CN 0617, qui a pris effet le 25 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Yannick Alexandre Magna, né le 9 février 1992, en celui de Yannick Alexandre Brodeur-Magna.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Vanessa Marie-Isabelle Côté-Bolduc**

Par la décision numéro 1995 CN 0704, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Vanessa Marie-Isabelle Côté, née le 6 novembre 1983, en celui de Vanessa Marie-Isabelle Côté-Bolduc.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Yannick Stéphane Roy-Fontaine**

Par la décision numéro 1995 CN 0642, qui a pris effet le 30 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Yannick Stéphane Fontaine, né le 24 octobre 1992, en celui de Yannick Stéphane Roy-Fontaine.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Vicky Victoire Marie Carmen Janelle**

Par la décision numéro 1995 CN 0591, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Victoire Marie Carmen Janelle, née le 17 août 1945, en celui de Vicky Victoire Marie Carmen Janelle.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Yolande Jolanta Lilian Korbely**

Par la décision numéro 1995 CN 0651, qui a pris effet le 29 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Jolanta Lilia Korbely, née le 4 juillet 1970, en celui de Yolande Jolanta Lilian Korbely.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Vincent Jérémie Vachon**

Par la décision numéro 1995 CN 0691, qui a pris effet le 31 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Vincent Melançon-Vachon, né le 27 mai 1986, en celui de Vincent Jérémie Vachon.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Yvette Marie Irène Lavallière**

Par la décision numéro 1995 CN 0598, qui a pris effet le 26 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Yvette Marie Irène Cauchon, née le 15 mai 1924, en celui de Yvette Marie Irène Lavallière.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Virginie Marika Mélodie Vachon**

Par la décision numéro 1995 CN 0691, qui a pris effet le 31 mai 1995, le directeur de l'état civil a effectué le changement de nom de Marika Mélodie Virginie Melançon Vachon, née le 9 octobre 1984, en celui de Virginie Marika Mélodie Vachon.

Québec, le 12 juin 1995

6275

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

---

**Demandes**


---

**Alexandre Ribeiro Corrêa**

Prenez avis que Joseph Martial Ribeiro, en sa qualité de père, domicilié au 5757, chemin Hudson, appartement 3, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Alexandre Ribeiro Corrêa en celui de Alexandre Ribeiro.

Montréal, le 30 mai 1995

98437-25-2

JOSEPH M. RIBEIRO

**Aliette Gagnon**

Prenez avis que Aliette Gagnon, domiciliée au 1100, avenue Médéric-Gravel, La Baie, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Eliette Gagnon.

La Baie, le 11 avril 1995

98514-26-2

ELIETTE GAGNON

**André Langlois**

Prenez avis que André Langlois, domicilié au 503, Cocteau, Charlesbourg, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jonathan Langlois.

Charlesbourg, le 7 juin 1995

98441-25-2

ANDRÉ LANGLOIS

**André Lavoie**

Prenez avis que André Lavoie, domicilié au 6, des Peupliers, Caplan, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de André Perron.

Caplan, le 19 mai 1995

98515-26-2

ANDRÉ PERRON

**Antonio Marcil**

Prenez avis que Antonio Marcil, domicilié au 446, Jean-Baptiste-Campeau, Saint-Eustache, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Alain Marcil.

Saint-Eustache, le 5 juin 1995

98486-26-2

ALAIN MARCIL

**Antonio Modafferi**

Prenez avis que Antonio Modafferi, domicilié au 39, De Chambord, Blainville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Tony Modafferi.

Blainville, le 1<sup>er</sup> juin 1995

98465-25-2

ANTONIO MODAFFERI

**Arielle Émilie Vautour**

Prenez avis que Diane Bherer, en sa qualité de mère, domiciliée au 765, 4<sup>e</sup> Avenue, Pointe-aux-Trembles, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Arielle Émilie Vautour en celui de Arielle Emilie Vautour-Bherer.

Pointe-aux-Trembles, le 29 mai 1995

98440-25-2

DIANE BHERER

**Bethele Dorgerville**

Prenez avis que Bethete Dorgerville, domiciliée au 3293, rue L.O.-David, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Emy Bethete Lafond.

Montréal, le 25 mai 1995

98463-25-2

BETHELE DORGERVILLE

**Boghos Nachian**

Prenez avis que Boghos Nachian, domicilié au 4815, Notre-Dame, Chomedey, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Paul Nachian.

Chomedey, le 8 juin 1995

98468-25-2

PAUL NACHIAN

**Carol Gagnon**

Prenez avis que Carol Gagnon, domiciliée au 15, Goudreault, Sainte-Brigitte-de-Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Carole Gagnon.

Québec, le 8 mai 1995

98460-25-2

CAROL GAGNON

**Carole Trudel**

Prenez avis que Carole Trudel, domiciliée au 62, croissant de Navarre, Saint-Lambert, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Caroline Trudel.

Saint-Lambert, le 16 mai 1995

98454-25-2

CAROLINE TRUDEL

**Cecilia Foote**

Prenez avis que Cecilia Foote, domiciliée à Kahnawake, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Adele Stacey.

Kanawake, le 30 mai 1995

98455-25-2

CECILIA FOOTE STACEY

**Cédéric Daniel Filion**

Prenez avis que Sylvette Louisa Filion, en sa qualité de mère, domiciliée au 479, chemin des Rangs 4 et 5 Ouest, Granada, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Cédéric, Daniel Filion en celui de Cédéric, Daniel Filion Bourassa.

Rouyn-Noranda, le 9 mai 1995

6278-26-2

SYLVETTE FILION

**Charlotte Girard**

Prenez avis que Charlotte Girard, domiciliée au 274, rue Massicotte, Val-d'Or, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Shirley Girard.

Val-d'Or, le 8 juin 1995

98471-25-2

CHARLOTTE GIRARD

**Cindy Boivin**

Prenez avis que Brigitte Barrette, en sa qualité de mère, domiciliée au 131, rue Maisonneuve, Delson, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Cindy Boivin en celui de Cindy Barrette.

Saint-Constant, le 15 juin 1995

98513-26-2

BRIGITTE BARRETTE

**Claude Dupont**

Prenez avis que Claude Dupont, domiciliée au 12330, René-Chopin, appartement 7, chambre 2, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Claude Dupont.

Montréal, le 2 juin 1995

98448-25-2

CLAUDE DUPONT

**Claudine Sylvie Archambault**

Prenez avis que Claudine Sylvie Archambault, domiciliée au 16, Mayfair, Dollard-des-Ormeaux, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Claudine Sylvie Campeau.

Dollard-des-Ormeaux, le 11 mai 1995

6274-25-2

CLAUDINE S. ARCHAMBAULT

**Clément Grégoire**

Prenez avis que Clément Grégoire, domiciliée au 688, chemin Lavaltrie Nord, Lavaltrie, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Clémence Grégoire.

Joliette, le 1<sup>er</sup> juin 1995

98434-25-2

CLÉMENTE DITE CLÉMENCE GRÉGOIRE

**Daves-Annick Roussel**

Prenez avis que Daves-Annick Roussel, domicilié au 1440, Ménard, Mont-Joli, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Yannick Roussel.

Mont-Joli, le 12 juin 1995

98503-26-2

ANNICK ROUSSEL

**Elisabeth Drouin-Chénier  
Simon Drouin-Chénier**

Prenez avis que Diane Drouin, en sa qualité de mère, domiciliée au 170, Deguire, Le Gardeur, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Elisabeth Drouin-Chénier et de Simon Drouin-Chénier en ceux de Elisabeth Chénier et de Simon Chénier.

Le Gardeur, le 29 mai 1995

98457-25-2

DIANE DROUIN

**Emile Martin Benoit Pelletier  
Benjamin Bruno Pelletier**

Prenez avis que Brigitte Proulx, en sa qualité de mère, domiciliée au 6700, place Beaulac, appartement 2, Brossard, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Emile Martin Benoit Pelletier et de Benjamin Bruno Pelletier en ceux de Emile-Auguste Pelletier Proulx et de Benjamin-Boris Pelletier Proulx.

Montréal, le 20 juin 1995

6278-26-2

BRIGITTE PROULX

**Fanny Bérubé  
Pollyana Bérubé  
Kemy Bérubé**

Prenez avis que Sylvie Bergeron, en sa qualité de mère, domiciliée au 149, 58<sup>e</sup> Rue Est, Charlesbourg, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Pollyana Bérubé, de Kemy Bérubé et de Fanny Bérubé en ceux de Pollyana Bergeron Bérubé, de Kemy Bergeron Bérubé et de Fanny Bergeron Bérubé.

Québec, le 19 mai 1995

98462-25-2

SYLVIE BERGERON

**Florette Riopel**

Prenez avis que Florette Riopel, domiciliée au 9123, 24<sup>e</sup> Avenue, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Fleurette Riopel.

Montréal, le 6 juin 1995

98449-25-2

FLEURETTE RIOPEL

**Georgia Strelakos**

Prenez avis que Georgia Strelakos, domiciliée au 1324, 100<sup>e</sup> Avenue, Chomedey, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Georgia Strilakos.

Chomedey, le 14 juin 1995

98504-26-2

GEORGIA STRELAKOS

**Gizelle, Marie Yvonne, Françoise Provost**

Prenez avis que Gizelle, Marie Yvonne, Françoise Provost, domiciliée au 480, rue des Érables, Maple Grove, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Gisèle Provost.

Maple Grove, le 10 juin 1995

98494-26-2

GISÈLE PROVOST

**James Sergerie-Bréard**

Prenez avis que Jenny Saganash, en sa qualité de mère, domiciliée au 1505, Roberval, appartement 5, Saint-Bruno, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de James Sergerie-Bréard en celui de James Saganash-Bréard.

Saint-Bruno, le 12 juin 1995

98500-26-2

JENNY SAGANASH

**Jean Carrier**

Prenez avis que Jean Carrier, domicilié au 1639, route Kennedy, Scott-Jonction, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Johnny Carrier.

Scott-Jonction, le 6 juin 1995

98438-25-2

JEAN CARRIER

**Jean Pierre-Alexandre Mykaël Ouimet**

Prenez avis que Denis Cassivi, en sa qualité de père, domicilié au 12361, 6<sup>e</sup> Avenue, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jean Pierre-Alexandre Mykaël Ouimet en celui de Mykaël Ouimet Cassivi.

Montréal, le 12 juin 1995

98489-26-2

DENIS CASSIVI

**Jean-Charles Levesque  
Maude Levesque**

Prenez avis que Diane Robert, en sa qualité de mère, domiciliée au 251, Pagnol, Boisbriand, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Jean-Charles Levesque et de Maude Levesque en ceux de Jean-Charles Robert et de Maude Robert.

Boisbriand, le 6 juin 1995

98473-25-2

DIANE ROBERT

**Jean-Charles Louis Patrick Hamelin**

Prenez avis que Guy Hamelin, en sa qualité de père, domicilié au 113, Bouvette, Shawinigan-Sud, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jean-Charles Louis Patrick Hamelin en celui de Louis-Charles Jean Patrick Hamelin.

Shawinigan-Sud, le 5 juin 1995

98447-25-2

GUY HAMELIN

**Jean-François Landry**

Prenez avis que Jean-François Landry, domicilié au 2469, rue Jean-Talon Est, appartement 4, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jean-François Landry Pigeon.

Montréal, le 29 mai 1995

98464-25-2

JEAN-FRANÇOIS LANDRY

**Johane, Marie, Lise Brisson**

Prenez avis que Johanne, Marie, Lise Brisson, domiciliée au 480, 4<sup>e</sup> Rang Ouest, Saint-Anaclet, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Johanne-Lisette Brisson.

Rimouski, le 6 juin 1995

98510-26-2

LISE BRISSON

**Jessika Gosselin**

Prenez avis que Huguette De Varennes, en sa qualité de mère, domiciliée au 1145, route de l'Église, Sainte-Foy, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jessika Gosselin en celui de Jessika De Varennes.

Sainte-Foy, le 8 juin 1995

98453-25-2

HUGUETTE DE VARENNES

**Joseph Alphonse Richard**

Prenez avis que Joseph Alphonse Richard, domicilié au 1026, 4<sup>e</sup> Avenue, Val-d'Or, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Alphonse Richard Gauthier.

Val-d'Or, le 12 juin 1995

98485-26-2

ALPHONSE GAUTHIER

**Jimmy Rémillard Kosztolanczi**

Prenez avis que Odette Paquet, en sa qualité de mère, domiciliée au 7844, boulevard Saint-Jacques, Neufchâtel, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jimmy Rémillard Kosztolanczi en celui de Jimmy Paquet.

Neufchâtel, le 13 juin 1995

98495-26-2

ODETTE PAQUET

**Joseph Daniel Bérubé**

Prenez avis que Joseph Daniel Bérubé, domicilié au 842, Bois de Boulogne, appartement 5, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Jean-Daniel Langlois.

Montréal, le 18 mai 1995

98511-26-2

DANIEL BÉRUBÉ

**Joanie Trudelle**

Prenez avis que Claire Beaudoin, en sa qualité de mère, domiciliée au 8125, des Moulins, Charlesbourg, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Joanie Trudelle en celui de Joanie Beaudoin.

Charlesbourg, le 8 juin 1995

98512-26-2

CLAIRE BEAUDOIN

**Joseph-Jean-Urbain Ringuet**

Prenez avis que Joseph-Jean-Urbain Ringuet, domicilié au 3778, boulevard Saint-Joseph, appartement 5, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph-Jean-Guy Ringuet.

Montréal, le 7 juin 1995

98483-26-2

JOSEPH-JEAN-URBAIN RINGUET

**Jocelyne Blain**

Prenez avis que Jocelyne Blain, domiciliée au 615, Larivée, appartement 203, Saint-Hyacinthe, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Ghyslaine Blain.

Saint-Hyacinthe, le 8 juin 1995

98476-25-2

GHYSLAINE BLAIN

**Joseph Rolland Guy St-Onge dit St-Onge**

Prenez avis que Joseph Rolland Guy St-Onge dit St-Onge, domicilié au 7935, Saint-Denis, appartement 303, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Guy St-Onge. Ce changement affectera aussi mes enfants Philippe et Marc.

Montréal, le 5 juin 1995

98474-25-2

GUY ST-ONGE

**Joseph Romuald Normand Daigle**

Prenez avis que Joseph Romuald Normand Daigle, domicilié au 39, boulevard Evain Est, Evain, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Ronald Normand Daigle.

Evain, le 7 juin 1995

98467-25-2

RONALD DAIGLE

**Jose-Maria Thibault**

Prenez avis que Jose-Maria Thibault, domicilié au 4550, rue Saint-Antoine O., Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jean-Marie Thibault.

Montréal, le 13 juin 1995

98497-26-2

JOSE-MARIA THIBAULT

**Josselin Marchand**

Prenez avis que Josselin Marchand, domicilié au 139, Poliquin, Victoriaville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jocelyn Marchand.

Victoriaville, le 16 juin 1995

98491-26-2

JOCELYN MARCHAND

**Julie Morin**

Prenez avis que Julie Morin, domiciliée au 1714, Saint-Denis, studio 101, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Solari Harmonia.

Montréal, le 9 juin 1995

98472-25-2

JULIE MORIN

**Kamel Benabdesselam**

Prenez avis que Kamel Benabdesselam, domicilié au 5417, Esplanade, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Camil Bellam. Ce changement affectera aussi ses enfants Nadine Benabdesselam et Remy Benabdesselam.

Montréal, le 2 juin 1995

98433-25-2

KAMEL BENABDESSELAM

**Lawrence, Joseph, Raymond Drouin**

Prenez avis que Lawrence, Joseph, Raymond Drouin, domicilié au 4220, Orchard, Saint-Hubert, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Lawrence, Joseph, Romain Drouin.

Saint-Hubert, le 14 juin 1995

98501-26-2

ROMAIN DROUIN

**Lorette Gélinas**

Prenez avis que Lorette Gélinas, domiciliée au 5055, boulevard des Sources, appartement 110, Pierrefonds, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Laurette Gélinas.

Pierrefonds, le 7 juin 1995

98482-26-2

LAURETTE GÉLINAS

**Marie Berthe Gisèle Morin**

Prenez avis que Marie Berthe Gisèle Morin, domiciliée au 321, des Sables, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Berthe Ghislaine Morin.

Québec, le 1<sup>er</sup> juin 1995

98442-25-2

GHISLAINE MORIN LEVESQUE

**Marie-Chantal, Raphaëlle, Sophie, Elisabeth Sévigny**

Prenez avis que Marie Cecile Denise Gisèle Longtin, en sa qualité de mère, domiciliée au 876, Étienne-Marchand, Boucherville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie-Chantal, Raphaëlle, Sophie, Elisabeth Sévigny en celui de Marie-Chantal, Raphaëlle, Sophie, Elizabeth, Lorraine, Longtin Sevigny.

Boucherville, le 13 juin 1995

98506-26-2

GISÈLE LONGTIN

**Marie-Christine, Stéphanie Thivierge**

Prenez avis que Andrée Roy-Thivierge, en sa qualité de mère, domiciliée au 9, chemin du Rouet, Lac-Beauport, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie-Christine, Stéphanie Thivierge en celui de Marie-Christine Stéphanie Roy-Thivierge.

Québec, le 31 mai 1995

98484-26-2

ANDRÉE ROY-THIVIERGE

**Marie-Claude Thérèse Annie Ménard**

Prenez avis que Marie-Claude Thérèse Annie Ménard, domiciliée au 2340, 18<sup>e</sup> Rue, appartement S1, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Claude Thérèse Ani Ménard.

Québec, le 19 mai 1995

98461-25-2

ANNIE MÉNARD

**Marie-Pier Gauthier**

Prenez avis que Diane Latulippe, en sa qualité de mère, domiciliée au 864, rue Saint-Georges, La Baie, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie-Pier Gauthier en celui de Marie-Pier Latulippe.

La Baie, le 8 juin 1995

98475-25-2

DIANE LATULIPPE

**Marie Fabiola Sylvie Chantal St-Amand**

Prenez avis que Marie Fabiola Sylvie Chantal St-Amand, domiciliée au 7471, 5<sup>e</sup> Avenue, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Fabiola Sylvie Chantal Lauzon.

Saint-Eustache, le 27 avril 1995

98519-26-2

CHANTAL ST-AMAND

**Marie Sandra Granito**

Prenez avis que Carole Mercier, en sa qualité de mère, domiciliée au 4050, Prieur, appartement 1, Montréal-Nord, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie Sandra Granito en celui de Marie Sandra Mercier.

Montréal-Nord, le 13 juin 1995

98499-26-2

CAROLE MERCIER

**Marie, Gervaise, Valérie Desaulniers**

Prenez avis que France Delorme, en sa qualité de mère, domiciliée au 2157, Delorimier, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie, Gervaise, Valérie Desaulniers en celui de Marie, Gervaise, Valérie Delorme.

Longueuil, le 14 juin 1995

98516-26-2

FRANCE DELORME

**Marie Sylvie Sindy Prévost**

Prenez avis que Nadia Pilote, en sa qualité de mère, domiciliée au 544, 19<sup>e</sup> Rue, Saint-Zotique, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie Sylvie Sindy Prévost en celui de Marie Sylvie Sindy Pilote.

Saint-Zotique, le 20 juin 1995

98520-26-2

NADIA PILOTE

**Marie-Maude-Stella Fortin**

Prenez avis que Marie-Maude-Stella Fortin, domiciliée au 767, Saint-Alphonse, Saint-Bruno, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Maude-Stella-Estelle Fortin.

Saint-Bruno, le 9 juin 1995

98477-25-2

ESTELLE FORTIN

**Marie Vanessa Besmargian-Lapointe**

Prenez avis que Sonia Besmargian, en sa qualité de mère, domiciliée au 392, rue Lebeau, Saint-Jean, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie Vanessa Besmargian-Lapointe en celui de Marie Vanessa Besmargian.

Saint-Jean, le 25 mai 1995

98490-26-2

SONIA BESMARGIAN

**Marie, Nathalie, Sophie Darisse**

Prenez avis que Marie, Nathalie, Sophie Darisse, domiciliée au 70, Pelletier, appartement 3, Cabano, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie, Nathalie, Sophie Daris.

Cabano, le 11 juin 1995

98505-26-2

SOPHIE DARIS

**Marie Yvette Claire Thérien**

Prenez avis que Marie Yvette Claire Thérien, domiciliée au 314-318, rue du Bosquet, Rimouski, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Michèle Claire Thérien.

Rimouski, le 13 juin 1995

98496-26-2

CLAIRE THÉRIEN

**Matthieu Jessy Chapdelaine**

Prenez avis que Marie Carmen Sylvie Francine Sheehy, en sa qualité de mère, domiciliée au 2270, Cousineau, Jonquière, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Matthieu Jessy Chapdelaine en celui de Matthieu Jessy Sheehy.

Jonquière, le 14 juin 1995

98518-26-2

FRANCINE SHEEHY

**Myriem Mouzaoui**

Prenez avis que Myriem Mouzaoui, domiciliée au 1351-B, avenue Rousseau, Sillery, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Myriam Maryam Nia.

Sillery, le 13 juin 1995

98507-26-2

MYRIEM MOUZAOUÏ

**Nadine, Catherine Simard-Belleau**

Prenez avis que Danny Belleau, en sa qualité de père, domicilié au 360, 46<sup>e</sup> Rue Est, appartement 1, Charlesbourg, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Nadine, Catherine Simard-Belleau en celui de Nadine, Catherine Belleau.

Charlesbourg, le 6 juin 1995

98452-25-2

DANNY BELLEAU

**Nathalie Paquette**

Prenez avis que Marcel Houle, en sa qualité de père, domicilié au 1421, route 315, Chénéville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Nathalie Paquette en celui de Nathalie Paquette Houle.

Saint-André-Avellin, le 12 mai 1995

98487-26-2

MARCEL HOULE

**Noémie Cotnoir-Boudreault**

Prenez avis que Yolaine Cotnoir, en sa qualité de mère, domiciliée au 599, boulevard Témiscamingue, appartement 201, Rouyn-Noranda, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Noémie Cotnoir-Boudreault en celui de Noémie C. Boudreault.

Rouyn-Noranda, le 1<sup>er</sup> juin 1995

98466-25-2

YOLAINE COTNOIR

**Patrick Simard**

Prenez avis que Annie Boudreault, en sa qualité de mère, domiciliée au 89, rang Saint-Joseph, Saint-Fulgence, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Patrick Simard en celui de Patrick Lacroix.

Saint-Fulgence, le 17 janvier 1995

98446-25-2

ANNIE BOUDREAUÏ

**Patrick Therrien**

Prenez avis que Tishia Anne Meunier, en sa qualité de mère, domiciliée au 3410, Saint-Joseph, appartement 3, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Patrick Therrien en celui de Patrick Meunier-Therrien.

Montréal, le 17 mai 1995

98498-26-2

TISHIA ANNE MEUNIER

**Philippe Vaillancourt Despois**

Prenez avis que Mary Vaillancourt, en sa qualité de mère, domiciliée au 65, chemin du Roi, Longue-Pointe-de-Mingan, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Philippe Vaillancourt Despois en celui de Philippe Vaillancourt.

Longue-Pointe-de-Mingan, le 31 mai 1995

6278-25-2

MARY VAILLANCOURT

**Pierre-Luc Morin**

Prenez avis que Louise Mailhot, en sa qualité de mère, domiciliée au 290, Saint-Nicolas, Saint-Colomban, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Pierre-Luc Morin en celui de Pier-Luc Morin.

Saint-Colomban, le 6 juin 1995

98469-25-2

LOUISE MAILHOT

**Raphaël Caron-Gagnon**

Prenez avis que Chantal Gagnon, en sa qualité de mère, domiciliée au 7389, de Normanville, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Raphaël Caron-Gagnon en celui de Raphaël Gagnon.

Montréal, le 1<sup>er</sup> juin 1995

98439-25-2

CHANTAL GAGNON

**Roger Bisailon**

Prenez avis que Roger Bisailon, domicilié au 104B, rue Saint-Charles, Sainte-Thérèse, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Roger Buner.

Sainte-Thérèse, le 8 juin 1995

98459-25-2

ROGER BUNER

**Roger Cadieux**

Prenez avis que Roger Cadieux, domicilié au 125, Noël, L'Ange-Gardien, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Roger Dumont.

L'Ange-Gardien, le 5 juin 1995

98450-25-2

ROGER CADIEUX

**Roger Regnière**

Prenez avis que Roger Regnière, domicilié au 1280, rue Saint-Olivier, appartement 17, Trois-Rivières, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Roger Renière.

Trois-Rivières, le 7 juin 1995

98470-25-2

ROGER RENIÈRE

**Romy Fortin  
Julie Sophie Romy Fortin**

Prenez avis que Danièle Coudert, en sa qualité de mère, domiciliée au 705, Richelieu, Saint-Charles-de-Drummond, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Romy Fortin et de Julie Sophie Romy Fortin en ceux de Romy Fortin Coudert et de Julie Sophie Romy Fortin Coudert.

Saint-Charles-de-Drummond, le 9 juin 1995

98508-26-2

DANIÈLE COUDERT

**Roy Martin Ells Lucas**

Prenez avis que Sharon Ells, en sa qualité de mère, domiciliée au 4516, rue Sainte-Catherine Ouest, appartement 5, Westmount, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Roy Martin Ells Lucas en celui de Edward Ells Lucas.

Westmount, le 6 juin 1995

98435-25-2

SHARON ELLS

**Rudolph Methian Mills**

Prenez avis que Rudolph Methian Mills, domicilié au 6867, Heywood, Côte-Saint-Luc, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Radee Mustafa Beyah.

Côte-Saint-Luc, le 9 juin 1995

98493-26-2

RUDOLPH MILLS

**Samuel Bergeron-Bernard**

Prenez avis que Lola Bergeron, en sa qualité de mère, domiciliée au 118, des Ancêtres, Saint-Raymond, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Samuel Bergeron-Bernard en celui de Samuel Bernard.

Saint-Raymond, le 14 juin 1995

98502-26-2

LOLA BERGERON

**Surivanheuang Phomséna**

Prenez avis que Nhay Phomséna, en sa qualité de père, domicilié au 1180, avenue Quebeco, Malartic, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Surivanheuang Phomséna en celui de Lolita Phomséna.

Malartic, le 5 juin 1995

98451-25-2

NHAY PHOMSÉNA

**Sylvie St-Hilaire**

Prenez avis que Sylvie St-Hilaire, domiciliée au 4480, Jacques-Bizard, Pierrefonds, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sylvie Beaudet.

Pierrefonds, le 5 juin 1995

98456-25-2

SYLVIE ST-HILAIRE

**Thi Uyên Khanh Quach**

Prenez avis que Thi Uyên Khanh Quach, domiciliée au 1205, Cardinal, Saint-Laurent, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Aline, Uyên Khanh, Quach.

Saint-Laurent, le 12 juin 1995

98492-26-2

THI UYÊN KHANH QUACH

**Thierry Marois**

Prenez avis que Thierry Marois, domicilié au 2410, boulevard Entrelacs, Entrelacs, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Thierry Marois.

Entrelacs, le 2 juin 1995

98436-25-2

THIERRY MAROIS

**Ulalie, Marie Lord**

Prenez avis que Ulalie, Marie Lord, domiciliée au 138, route 204, Saint-Damase-des-Aulnaies, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Eulalie, Marie Lord.

Saint-Damase-des-Aulnaies, le 9 juin 1995

98478-25-2

EULALIE LORD

**Yvan Joseph Arthur Fortin**

Prenez avis que Yvan Joseph Arthur Fortin, domicilié au 866 A, boulevard des Pins, Val-d'Or, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Yvon Joseph Arthur Fortin.

Val-d'Or, le 12 juin 1995

98488-26-2

YVON FORTIN

**Yvonne Côté**

Prenez avis que Yvonne Côté, domiciliée au 255, rue Saint-Jean-Baptiste, Asbestos, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Simone Côté.

Asbestos, le 6 juin 1995

98458-25-2

YVONNE CÔTÉ

---

## Inspecteur général des institutions financières

---

### Assurances — Loi sur les

---

#### CANADA-VIE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES CANADA LIFE CASUALTY INSURANCE COMPANY

##### *Modification de permis*

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de « CANADA-VIE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES — CANADA LIFE CASUALTY INSURANCE COMPANY » a

été modifié et autorisé désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

- Automobile
- Biens
- Responsabilité
- Frais juridiques

Conformément aux exigences du chapitre II, titre IV de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32), l'assureur maintient un cautionnement suffisant auprès du ministre des Finances du Québec, soit un cautionnement d'une valeur de 550 500 \$.

Le siège social de la compagnie est situé au 330, University Avenue, Toronto (Ontario), M5G 1R8.

Le représentant principal au Québec est monsieur Gilles DeBilly dont l'établissement d'affaires est situé au 925, chemin Saint-Louis, bureau 500, Québec (Québec), G1R 4W8.

Québec, le 15 juin 1995

*L'inspecteur général par intérim,*  
ALFRED VAILLANCOURT

6280

---

## Ministères — Avis concernant les

---

### Affaires municipales

---

#### Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs Paroisse de Bellefeuille

Le ministre des Affaires municipales donne avis conformément à l'article 162 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé, en date du 12 juin 1995, le Règlement numéro 147 de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs ayant pour but d'annexer à son territoire une partie de celui de la Paroisse de Bellefeuille et qu'il a imposé, à cette même date, un partage de l'actif et du passif relatifs au territoire visé par l'annexion.

La description du territoire visé par l'annexion est celle qui a été rédigée par le ministre des Ressources naturelles le 17 mars 1994; cette description apparaît en annexe.

Le ministre des Affaires municipales donne également avis, conformément à l'article 30 de la loi, qu'à la suite de cette annexion la population de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs est établie à 1 792 habitants et celle de la Paroisse de Bellefeuille à 11 780 habitants.

*Le ministre,*  
GUY CHEVRETTE

**DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE DÉTACHÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE BELLEFEUILLE, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA RIVIÈRE-DU-NORD, ET ANNEXÉ À LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTE-ANNE-DES-LACS, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES PAYS-D'EN-HAUT**

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de la paroisse de Bellefeuille, dans la municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes ou futures, ainsi que les chemins, routes, rues, lacs, cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du sommet de l'angle nord-ouest du lot 377 du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: en référence à ce cadastre, la ligne brisée séparant le lot 377 des lots 365, 371 et 372; la ligne nord du lot 373; partie de la ligne sud dudit lot sur une distance de 569,98 mètres; à travers les lots 376, 378, 381 et 382, une ligne droite jusqu'à un point situé sur la ligne séparative des lots 382 et 384 à une distance de 353,57 mètres du coin nord-ouest dudit lot 384, distance mesurée suivant la ligne nord de ce lot; partie de la ligne brisée séparant les lots 382 et 383 des lots 384, 386, 387 et 388 jusqu'à la ligne nord-est du lot 580; la ligne brisée séparant les lots 580, 579 et 578 d'un côté des lots 388, 390, 391, 393, 394, 395 et 397 de l'autre côté, cette ligne prolongée à travers le chemin public qu'elle rencontre; la ligne séparative des lots 578 et 577, cette ligne prolongée à travers le chemin des Lacs qu'elle rencontre; la ligne séparant le lot 578 des lots 590, 589 et 588; partie de la ligne séparative des lots 587 et 588 jusqu'au sommet de l'angle sud-est du lot 587-3; la ligne est et la ligne brisée limitant au nord ledit lot 587-3 jusqu'au côté est de l'emprise d'un chemin public (lot 587-1); vers le nord, le côté est de l'emprise dudit chemin jusqu'à la ligne séparative des cadastres des paroisses de Saint-Jérôme et de Saint-Sauveur; enfin, vers le nord-est et le nord-ouest, partie de ladite ligne séparative de cadastres jusqu'au point de départ; lequel territoire est annexé à la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs, dans la municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut.

Ministère des Ressources naturelles  
Service de l'arpentage  
Charlesbourg, le 17 mars 1994

Préparée par: GILLES CLOUTIER,  
*arpenteur-géomètre*

A-57

6277

## Ministères — Avis concernant les

### Conseil du trésor

#### Services gouvernementaux

Liste des catégories de contrats et des organismes publics et parapublics assujettis à un accord intergouvernemental à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1995

La ministre déléguée à l'administration et à la Fonction publique et présidente du Conseil du trésor publie ci-dessous les catégories de contrats et la liste des organismes publics assujettis à un accord intergouvernemental:

Note: Pour les besoins des tableaux ci-après, les termes suivants signifient:

Accord Qué.-N.B.: Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick intégrant les modifications du 30 mars 1994

Accord Qué.-Ont.\*: Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et de l'Ontario du 3 mai 1994

Accord sur le commerce intérieur\*\*: Accord intergouvernemental incluant un chapitre sur les marchés publics signé le 18 juillet 1994 dont l'entrée en vigueur est le 1<sup>er</sup> juillet 1995

\* Cet accord remplace l'Entente Québec-Ontario sur les achats gouvernementaux et la mobilité de la main-d'oeuvre de l'industrie de la construction du 24 décembre 1993

\*\* Cet accord remplace l'Accord intergouvernemental sur les marchés du secteur public du 1<sup>er</sup> avril 1992.

#### 1. Ministères et organismes publics

Catégories de contrats (Voir exceptions et exclusions en annexes)	Accord Qué.-N.B.	Accord Qué.-Ont.	Accord sur le commerce intérieur
Contrats d'approvisionnement d'une valeur de 25 000 \$ et plus	Couverts	Couverts	Couverts
Contrats de services d'une valeur de 100 000 \$ et plus	Couverts	Couverts	Couverts
Contrats de construction d'une valeur de 100 000 \$ et plus	Couverts	Couverts	Couverts

#### Liste des ministères et organismes publics assujettis

Bibliothèque nationale du Québec  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Bureau d'examineurs des mesureurs de bois  
Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec  
Bureau de révision en immigration  
Centre de recherche industrielle du Québec  
Centre québécois de valorisation de la biomasse  
Comité consultatif pour l'application de la Loi sur les huissiers  
Comité d'accréditation des associations d'élèves ou d'étudiants  
Comité d'admission à la pratique des sages-femmes  
Comité d'évaluation (qualité de l'environnement de la Baie-James)  
Comité d'examen (qualité de l'environnement de la Baie-James)  
Comité de déontologie policière  
Comité de discipline — Loi sur les huissiers  
Comité de réexamen (Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels)

Comité de réexamen (Régime de retraite des élus municipaux)	Corporation d'hébergement du Québec
Comité provincial pour la prestation des services de santé et des services sociaux en langue anglaise	Corporation d'urgence-santé de la région de Montréal métropolitain
Comités d'examen des demandes dérogatoires (aide financière aux étudiants)	Curateur public
Comités de révision de l'assurance-maladie	Fondation de la faune du Québec
Commissaire à la déontologie policière	Fonds central pour le bénéfice des personnes incarcérées
Commissaire aux plaintes des clients des distributeurs d'électricité	Fonds d'aide aux recours collectifs
Commissaire aux plaintes en matière de protection du territoire agricole	Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers
Commissaire de la construction	Fonds de la recherche en santé du Québec
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche
Commission consultative de l'enseignement privé	Inspecteur général des institutions financières
Commission d'accès à l'information	Institut de police du Québec
Commission d'appel en matière de lésions professionnelles	Institut de recherche et d'information sur la rémunération
Commission d'appel sur la langue d'enseignement	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Commission d'examen (soins psychiatriques)	Ministère de l'Éducation
Commission de la construction du Québec	Ministère de l'Emploi
Commission de la fonction publique	Ministère de l'Environnement et de la Faune
Commission de la qualité de l'environnement Kativik	Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
Commission de la santé et de la sécurité du travail	Ministère de la Culture et des Communications
Commission de protection des droits de la jeunesse	Ministère de la Justice
Commission de protection du territoire agricole du Québec	Ministère de la Santé et des Services sociaux
Commission de reconnaissance des associations d'artistes	Ministère de la Sécurité du revenu
Commission de toponymie	Ministère de la Sécurité publique
Commission des affaires sociales	Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles
Commission des biens culturels du Québec	Ministère des Affaires municipales
Commission des droits de la personne	Ministère des Finances
Commission des normes du travail	Ministère des Ressources naturelles
Commission des services juridiques	Ministère des Transports
Commission des transports du Québec	Ministère du Conseil exécutif
Commission des valeurs mobilières du Québec	Ministère du Revenu
Commission municipale du Québec	Musée d'art contemporain de Montréal
Commission québécoise des libérations conditionnelles	Musée de la Civilisation
Conseil consultatif de la lecture et du livre	Musée du Québec
Conseil consultatif de pharmacologie	Office de la langue française
Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre	Office de la protection du consommateur
Conseil d'arbitrage sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre	Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs criss
Conseil d'évaluation des projets-pilotes (sages-femmes)	Office des personnes handicapées du Québec
Conseil d'évaluation des technologies de la santé	Office des professions du Québec
Conseil de la conservation et de l'environnement	Office des ressources humaines
Conseil de la famille	Office des services de garde à l'enfance
Conseil de la langue française	Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Conseil de la magistrature	Régie de l'assurance-maladie du Québec
Conseil de la recherche et du développement en transport	Régie de la sécurité dans les sports
Conseil de la santé et du bien-être	Régie des alcools, des courses et des jeux
Conseil de la science et de la technologie	Régie des assurances agricoles du Québec
Conseil de l'Ordre national du Québec	Régie des installations olympiques
Conseil des arts et des lettres du Québec	Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
Conseil des assurances de dommages	Régie des rentes du Québec
Conseil des assurances de personnes	Régie des télécommunications
Conseil des communautés culturelles et de l'immigration	Régie du bâtiment du Québec
Conseil des services essentiels	Régie du cinéma
Conseil du statut de la femme	Régie du gaz naturel
Conseil médical du Québec	Régie du logement
Conseil permanent de la jeunesse	Secrétariat du Conseil du trésor
Conseil québécois de la recherche sociale	Société d'habitation du Québec
Conseil supérieur de l'éducation	Société d'investissement jeunesse
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	Société de développement des entreprises culturelles
Coroner	Société de développement industriel du Québec
	Société de financement agricole

Société de l'assurance-automobile du Québec  
 Société de la Place des Arts de Montréal  
 Société de radio-télévision du Québec  
 Société des traversiers du Québec  
 Société du Centre des congrès de Québec  
 Société du Grand Théâtre de Québec  
 Société du Palais des congrès de Montréal  
 Société générale des industries culturelles  
 Société immobilière du Québec  
 Société Innovatech du Grand Montréal  
 Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches  
 Société québécoise d'assainissement des eaux  
 Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre  
 Société québécoise des transports  
 Sûreté du Québec  
 Table ronde québécoise sur l'environnement et l'économie  
 Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole  
 Tribunal du travail

## 2. Commissions scolaires, cégeps, universités, établissements de santé et de services sociaux

Catégories de contrats (Voir exceptions et exclusions en annexes)	Accord Qué-N.B.	Accord Qué-Ont	Accord sur le commerce intérieur
Contrats d'approvisionnement	Non couverts	Non couverts	Non couverts
Contrats de services	Non couverts	Non couverts	Non couverts
Contrats de construction d'une valeur de 100 000 \$ et plus	Couverts	Couverts	Non couverts

## 3. Municipalités et organismes municipaux

Catégories de contrats (Voir exceptions et exclusions en annexes)	Accord Qué-N.B.	Accord Qué-Ont	Accord sur le commerce intérieur
Contrats d'approvisionnement	Non Couverts	Non couverts	Non couverts
Contrats de services	Non Couverts	Non couverts	Non couverts
Contrats de construction d'une valeur de 100 000 \$ et plus	Non Couverts	Couverts	Non couverts

### ANNEXE I

#### ACCORD DE LIBÉRALISATION DES MARCHÉS PUBLICS DU QUÉBEC ET DU NOUVEAU-BRUNSWICK

##### EXCEPTIONS ET EXCLUSIONS

Les contrats ou objets de contrats suivants ne sont pas couverts par le présent Accord:

- les contrats de services professionnels reliés au génie, à l'architecture, à l'arpentage, aux services juridiques, aux services de santé, aux services sociaux et aux services financiers;

- les boissons alcooliques;

- les produits agricoles soumis à la gestion des approvisionnements ou réglementés par les commissions provinciales de commercialisation;

- jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1996, les marchés publics québécois portant sur l'achat ou la location de biens reliés aux technologies de l'information;

- l'acquisition de biens ou de services reliés au domaine culturel ou artistique, d'abonnements, de manuels et de logiciels destinés à des fins éducatives;

- les biens acquis pour la revente au public et les biens, services et matériaux de construction acquis à titre de mandataire d'un tiers qui n'est pas assujéti au présent Accord;

- les acquisitions effectuées auprès d'organismes publics ou d'organismes sans but lucratif;

- les biens et les services qui seront utilisés à l'extérieur de la province ainsi que les travaux de construction réalisés en dehors de la province;

- les acquisitions de services de recherche et d'analyse relatifs à des sujets dont la confidentialité des données ou des résultats doit être assurée;

- lorsqu'il s'agit de travaux d'aménagement ou de réaménagement d'immeubles ou de parties d'immeubles loués et dont l'exécution est confiée au locateur de l'immeuble;

- lorsque l'exécution des travaux par un entrepreneur autre que celui qui a effectué les travaux originaux annulerait les garanties détenues.

À la condition qu'on ne contorne pas ce faisant les règles de neutralité géographique, les procédures d'appel d'offres énoncées à l'Accord ne s'appliquent pas nécessairement lorsqu'un marché vise:

- une situation d'urgence imprévisible et que le contrat ne peut être conclu dans les délais requis par l'entremise du système transparent d'appel d'offres;

- à assurer la compatibilité avec les équipements existants, la protection de droits exclusifs tels les brevets, un bien ou un service pour lequel il n'existe aucun ou un seul fournisseur ayant un établissement sur le territoire des gouvernements signataires, l'entretien ou la réparation d'équipements spécialisés qui doit être effectué par le manufacturier ou son représentant;

- l'acquisition des productions de personnes handicapées ou de détenus;

- la recherche et le développement ou lorsqu'il met en cause la production d'un prototype ou d'un concept original. Il est entendu que les achats subséquents de tels produits ou services doivent être assujétiés aux procédures d'appel d'offres prévues à l'Accord;

- le respect des conditions d'un marché existant au moment où le présent Accord entre en vigueur;
- le maintien de l'ordre, de la sécurité ou de la santé publics;
- l'achat de sable, de pierre, de gravier, d'enrobé bitumineux, de tuyaux de béton, de béton prémélangé ou d'autres produits fabriqués de béton, lorsqu'en raison des coûts de transport, il est démontré qu'il est plus économique de faire affaires avec le fournisseur situé le plus près des travaux;
- l'achat d'un bien ayant déjà fait l'objet d'un contrat de location et que les paiements sont partiellement ou totalement crédités à l'achat;
- un contrat adjudgé dans le cadre d'une entente de coopération financée en totalité ou en partie par un organisme de coopération internationale, si l'entente comporte des règles différentes pour l'adjudication de contrats;
- un contrat de fourniture de services avec un fournisseur en situation de monopole dans le domaine des communications, de l'électricité ou du gaz.

#### CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Un gouvernement peut soustraire un marché à l'application du présent Accord pour des motifs de développement économique, à la condition d'en informer le Comité de coordination avant d'entamer toute procédure visant l'adjudication du contrat.

#### ANNEXE 2

#### ACCORD DE LIBÉRALISATION DES MARCHÉS PUBLICS DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO

#### EXCEPTIONS ET EXCLUSIONS

Le présent Accord ne s'applique pas aux marchés suivants:

- les acquisitions de biens reliés au domaine culturel ou artistique, d'abonnements, de logiciels destinés à des fins éducatives;
- les produits agricoles soumis à la gestion des approvisionnements ou réglementés par les commissions provinciales de commercialisation;
- jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1996, l'achat ou la location de biens reliés aux technologies de l'information;
- les services qui, dans la province responsable de l'appel d'offres, ne peuvent, en vertu de la loi ou d'un règlement, être rendus que par les professionnels suivants détenant un droit de pratique: médecins, dentistes, infirmiers, pharmaciens, médecins vétérinaires, ingénieurs, arpenteurs-géomètres, architectes, comptables agréés, avocats et notaires;
- les acquisitions de services reliés au domaine culturel ou artistique;
- les contrats de fourniture de services avec un fournisseur en situation de monopole dans le domaine des communications, de l'électricité ou du gaz.

Les marchés suivants sont exemptés de l'application du principe de non-discrimination réciproque et des procédures d'appel d'offres:

- les situations suivantes de fournisseur unique:

a) les marchés assurant la compatibilité avec les équipements existants, la protection de droits exclusifs tels les droits d'auteur, les brevets ou les licences exclusives, l'entretien ou la réparation d'équipements spécialisés qui doit être effectué par le manufacturier ou son représentant;

b) la recherche et le développement ou lorsque le marché vise la production d'un prototype ou d'un concept original. Il est entendu que les achats subséquents de tels produits ou services doivent être assujettis aux procédures d'appel d'offres prévues à l'Accord;

c) lorsque l'exécution des travaux par un entrepreneur autre que celui qui a effectué les travaux originaux risquerait d'annuler les garanties détenues;

d) lorsqu'il s'agit de travaux d'aménagement ou de réaménagement d'immeubles ou de parties d'immeubles loués et dont l'exécution est confiée au locateur de l'immeuble;

e) l'achat d'un bien ayant déjà fait l'objet d'un contrat de location-achat et que les paiements sont partiellement ou totalement crédités à l'achat;

f) lorsqu'aucune soumission n'est reçue à la suite d'un appel d'offres effectué conformément à la procédure prévue à l'Accord;

g) les biens acquis dans des circonstances exceptionnellement avantageuses, telles la faillite ou la liquidation;

- les marchés entre des organismes publics ou avec des organismes sans but lucratif;

- l'acquisition des productions de personnes handicapées ou de détenus;

- les marchés conclus conformément à un accord avec un groupe autochtone ou à une politique concernant un tel groupe;

- les biens acquis pour la revente au public;

- les biens, services et matériaux de construction acquis à titre de mandataire d'un tiers qui n'est pas assujetti au présent Accord;

- les biens et les services qui seront utilisés à l'extérieur du Québec ou de l'Ontario, ainsi que les travaux de construction réalisés en dehors du Québec et de l'Ontario;

- un marché adjudgé dans le cadre d'une entente de coopération financée en totalité ou en partie par un organisme de coopération internationale, si l'entente comporte des règles différentes pour l'adjudication de contrats;

- les marchés visant le maintien de la sécurité et de l'ordre publics.

À la condition qu'on ne contourne pas ce faisant le principe de non-discrimination réciproque, les procédures d'appel d'offres énoncées à l'Accord ne s'appliquent pas lorsqu'un marché vise:

- une situation d'urgence imprévisible et que le marché ne peut être conclu dans les délais requis par l'entremise du système transparent d'appel d'offres;

- l'acquisition de biens ou de services de consultation sur des questions de nature confidentielle dont on pourrait raisonnablement s'attendre que la divulgation compromette des informations confidentielles du gouvernement, cause des perturbations économiques ou soit d'une autre façon semblable contraire à l'intérêt public;

- l'acquisition de matériaux de construction pour lesquels il est démontré que les coûts de transport et des considérations techniques imposent des limites géographiques au nombre de fournisseurs disponibles, en particulier l'achat de sable, de pierre, de gravier, d'enrobé bitumineux et de béton prémélangé utilisés pour la construction ou la réparation des routes.

#### CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans des circonstances exceptionnelles, le gouvernement du Québec peut soustraire un marché de l'application du présent accord à des fins de développement économique, à la condition, avant d'entamer toute procédure visant l'attribution du contrat, d'en informer le gouvernement de l'Ontario en expliquant les raisons qui justifient la décision. Une partie utilisant la présente disposition doit chercher à réduire au minimum ses effets discriminatoires pour les fournisseurs situés sur le territoire de l'autre partie.

#### ANNEXE 3

##### ACCORD SUR LE COMMERCE INTÉRIEUR (Chapitre 5: Marchés publics)

##### EXCEPTIONS ET EXCLUSIONS

Le chapitre sur les marchés publics du présent accord ne s'applique pas aux marchés suivants:

a) les marchés publics portant sur des produits destinés à la vente au public;

b) les marchés publics portant sur des produits, services ou travaux de construction achetés pour le compte d'une entité non visée par le présent accord;

c) les marchés publics des établissements philanthropiques, de personnes incarcérées ou de personnes handicapées;

d) les marchés publics entre des organismes publics énumérés dans le chapitre;

e) les marchés publics portant sur des produits, services ou travaux de construction achetés à des fins promotionnelles à l'extérieur du territoire d'une Partie;

f) les marchés publics portant sur des produits dont la circulation entre les provinces est restreinte par des règles de droit qui ne sont pas incompatibles avec le présent accord.

Une entité d'une Partie peut, dans les circonstances suivantes, utiliser des procédures de passation des marchés publics différentes de celles décrites dans le chapitre, à la condition que ce ne soit

pas dans le but d'éviter la concurrence entre les fournisseurs ou d'exercer de la discrimination contre les fournisseurs des autres Parties:

a) lorsqu'il existe une situation d'urgence imprévisible et que des produits, des services ou des travaux de construction ne peuvent être obtenus en temps utile par l'application de procédures ouvertes de passation des marchés publics;

b) lorsqu'il faut acheter des produits ou des services d'experts-conseils à l'égard de questions de nature confidentielle ou protégée et qu'il est raisonnable de croire que leur divulgation, dans le cadre d'un mécanisme d'appel d'offres ouvert, pourrait compromettre le caractère confidentiel de renseignements du gouvernement, entraîner une perturbation de l'économie ou nuire de quelque autre façon à l'intérêt public;

c) lorsqu'un marché doit être attribué en vertu d'un accord de coopération financé, pour tout ou partie, par une organisation de coopération internationale, mais uniquement dans la mesure où cet accord entre la Partie et cette organisation prévoit des règles d'attribution des marchés qui diffèrent des obligations énoncées dans le chapitre;

d) lorsque des matériaux de construction doivent être achetés et qu'il est possible de démontrer que les frais de transport et des considérations d'ordre technique ont pour effet de limiter, sur le plan géographique, les sources d'approvisionnement disponibles, particulièrement en ce qui a trait au sable, à la pierre, au gravier, aux bitumes, aux bétons composites et aux bétons prémélangés utilisés dans la construction des routes ou leur réparation;

e) lorsque le respect des dispositions du chapitre qui concernent le caractère ouvert des appels d'offres réduirait la capacité d'une Partie à maintenir la sécurité ou l'ordre public, ou encore à protéger la vie ou la santé des humains, des animaux ou des végétaux;

f) lorsqu'aucune soumission n'a été reçue en réponse à l'appel d'offres lancé conformément aux procédures prévues par le chapitre.

Lorsqu'un seul fournisseur est en mesure de satisfaire aux conditions du marché public, une entité peut utiliser des procédures de passation des marchés publics différentes de celles décrites au chapitre, dans les circonstances suivantes:

a) pour assurer la compatibilité avec des produits existants, pour assurer le respect de droits exclusifs tels des droits d'auteur ou des droits fondés sur une licence ou un brevet, ou encore pour l'entretien de produits spécialisés, lorsque cet entretien doit être effectué par le fabricant ou son représentant;

b) lorsque, pour des raisons d'ordre technique, il y a absence de concurrence et que les produits ou services ne peuvent être fournis que par un fournisseur donné et qu'il n'existe aucune solution de rechange ou encore de produits ou services de remplacement;

c) pour les marchés publics portant sur des produits ou services dont l'approvisionnement est contrôlé par un fournisseur qui détient un monopole d'origine législative;

d) pour l'achat de produits sur un marché des produits de base;

e) pour des travaux devant être exécutés sur un bâtiment loué, sur des parties de celui-ci ou encore à proximité de ce bâtiment, et qui ne peuvent être exécutés que par le locateur;

f) pour des travaux devant être exécutés sur un bien par un entrepreneur, conformément aux dispositions d'une garantie visant le bien ou les travaux originaux;

g) pour un marché devant être attribué au gagnant d'un concours de design;

h) pour les marchés publics portant sur un prototype ou un produit ou service nouveau devant être mis au point dans le cadre d'un marché particulier en matière de recherche, d'essai, d'étude ou de conception originale, mais non pour quelque achat ultérieur;

i) pour l'achat de produits à des conditions exceptionnellement avantageuses, par exemple en cas de faillite ou de mise sous séquestre, mais non pour des achats courants;

j) pour les marchés publics portant sur des oeuvres d'art originales;

k) pour les marchés publics portant sur des abonnements à des journaux, magazines ou autres périodiques;

l) pour les marchés publics portant sur des biens immobiliers.

Les marchés suivants sont également exclus du chapitre:

a) les services qui, dans la province où l'appel d'offres est lancé, ne peuvent, en vertu des lois ou règlements applicables, être fournis que par les professionnels autorisés suivants: médecins, dentistes, infirmiers et infirmières, pharmaciens, vétérinaires, ingénieurs, arpenteurs-géomètres, architectes, comptables agréés, avocats et notaires;

b) les services de transport fournis par des entreprises locales de camionnage pour le transport d'agrégats dans les travaux de construction de routes;

c) les services relatifs à des événements sportifs et achetés par des organisations dont l'objet principal est d'organiser de tels événements;

d) les services d'analystes financiers ou la gestion d'investissement par des organismes dont l'objet principal est d'exercer de telles fonctions;

e) les services financiers se rapportant à la gestion de l'actif et du passif du gouvernement (par exemple les opérations sur le Trésor), y compris les services accessoires de consultation et d'information, qu'ils soient ou non fournis par une institution financière;

f) les services de santé et les services sociaux;

g) les services de publicité et de relations publiques;

h) jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1996, les marchés publics québécois portant sur l'achat et la location de produits reliés à la technologie de l'information.

## CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Une Partie peut, dans des circonstances exceptionnelles, soustraire un marché public à l'application du chapitre à des fins de développement économique et régional, si les conditions suivantes sont réunies:

a) l'exclusion du marché public n'a pas pour effet d'entraver indûment l'accès des personnes, produits, services ou investissements d'une autre Partie;

b) l'exclusion du marché public ne restreint pas le commerce plus qu'il n'est nécessaire pour réaliser son objectif spécifique;

c) un avis des marchés publics ainsi exclus indiquant le détail des circonstances exceptionnelles est donné par une ou plusieurs des méthodes précisées au paragraphe 506(2) du chapitre;

d) la Partie s'efforce de réduire au minimum les effets discriminatoires de l'exclusion sur les fournisseurs des autres Parties.

## AUTRES DISPOSITIONS

L'Accord comporte également les dispositions suivantes qui peuvent affecter les exceptions et exclusions permises au chapitre sur les marchés publics:

### Culture

Nonobstant les autres dispositions du présent accord, sauf l'article 300 (Réaffirmation des pouvoirs et responsabilités constitutionnels), toute mesure adoptée ou maintenue relativement à la culture ou aux industries culturelles est exemptée de l'application des dispositions du présent accord.

### Peuples autochtones

Le présent accord ne s'applique pas aux mesures adoptées ou maintenues à l'égard des peuples autochtones. Il ne modifie pas les droits existants — ancestraux ou issus de traités — reconnus et confirmés par l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 aux peuples autochtones du Canada.

6279

## Statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma — Loi sur le

### Writers Guild of Canada

Dossier R-41-94

Conformément à l'article 19 de la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (L.R.Q., c. S-32.1), avis est donné par les présentes que la Commission de reconnaissance des associations d'artistes a accordé la reconnaissance, le 15 juin 1995, à la WRITERS GUILD

OF CANADA pour représenter : « Tous les auteurs de texte dans le domaine du film de langue autre que française dans la province de Québec qui offrent leurs services moyennant rémunération. ».

Montréal, le 3 juillet 1995

98509

*Le secrétaire,*  
M<sup>me</sup> HÉLÈNE LAVALLÉE

---

## **Taux d'intérêt sur les créances du gouvernement**

---

### **Taux d'intérêt sur les créances de la Couronne**

(L.R.Q., c. M-31, article 28)

Avis est donné que le taux d'intérêt sur les créances de la Couronne, déterminé conformément à l'article 28R2 du Règlement sur l'administration fiscale (R.R.Q., 1981, c. M-31, r. 1) tel que modifié, pour le trimestre débutant le 1<sup>er</sup> juillet 1995 et se terminant le 30 septembre 1995 est de 12 %.

6281

*Le sous-ministre,*  
PIERRE-ANDRÉ PARÉ, FCA

# L'ART ET LA NATURE



L'art animalier suscite un engouement sans cesse croissant et le Québec regorge de talent dans ce domaine. Ce catalogue couleur de l'exposition *L'Art et la nature* en est une preuve éloquente. Il vous donne rendez-vous avec trente-six de nos meilleurs créateurs. Voici une belle occasion de partager leur amour et leur profond respect de ce bien précieux qu'est la nature.

*L'Art et la nature*, une exposition présentée à Québec du 3 au 25 juin 1995.

L'Art et la nature  
Association BIOS  
1995, 56 pages  
EQQ 2-551-16232-7

**29,95 \$**



## COMMANDE POSTALE

A5-036-6 / 6

Nom : \_\_\_\_\_ N° compte client : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

Code	Titre	Prix unitaire	TPS 7%	Sous-total	Quant.	Total
EQQ 2-551-16232-7	<b>L'Art et la nature</b>	29,95 \$	2,10 \$	32,05 \$		

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.

Frais de port (taxes incluses) **4 \$**

Cartes de crédit acceptées    

Numéro : \_\_\_\_\_

Date d'échéance : \_\_\_\_\_

Banque : \_\_\_\_\_

Nom du titulaire : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

### Vente et information :

Chez votre libraire habituel

Total

### Commande postale :

Les Publications du Québec  
C.P. 1005  
Québec (Québec)  
G1K 7B5

Télécopieur : (418) 643-6177  
1 800 561-3479

Téléphone : (418) 643-5150

**1 800 463-2100**

**Québec** 



Port de retour garanti  
Gazette officielle du Québec  
1500-D, boul. Charest Ouest, 1<sup>e</sup> étage  
Sainte-Foy (Québec)  
G1N 2E5

ISSN 0703-5756

---

